



Mars 2019

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

Grève « DGFIP » du 14 mars

RÉSULTATS PROVISOIRES

	Présents	Grévistes	Taux
44	934	399	42,72 %
National	81 985	22 400	27,32 %



ON NE LÂCHE RIEN !

Tous à la manifestation du mardi 19 mars 2019
RDV à 12H30 devant la DRFiP44 Quai de Versailles.

**NOTRE AVENIR SERA CE QUE NOUS
EN FERONS COLLECTIVEMENT !**



Agences comptables et hospitalières :

POINT SUR LES CANDIDATURES

La DGFIP a informé les syndicats, dans un récent courriel que plus d'une trentaine de collectivités avaient exprimé leur intérêt pour les agences comptables.

Sans préjuger de nouvelles candidatures d'ici au 31 mars 2019 (date limite de dépôt du dossier pour un démarrage au 1er janvier 2020), une seule collectivité avait formalisé sa demande de délégation dans les formes attendues : il s'agit de la ville d'Hyères (83).

Pourraient s'y ajouter deux groupements, sous réserve d'une formalisation de leur candidature d'ici le 31 mars prochain : la communauté de communes de Domfront-Tinchebray (61) et le syndicat départemental des eaux de la Vienne (86).

Selon la DGFIP, des pourparlers se poursuivent avec des collectivités intéressées. Il est précisé dans le courriel « qu'une fois les candidatures déposées elles feront l'objet d'un examen avant décision ».

La DGFIP, à travers ce courriel, dit vouloir jouer le jeu de

la transparence « comme elle s'y était engagée lors du groupe de travail du 28 janvier dernier ».

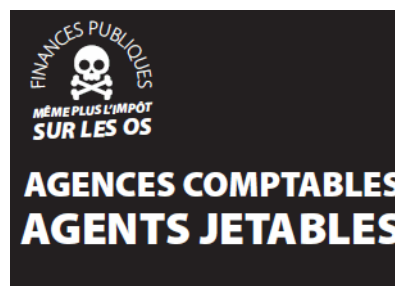
Rappelons quand même qu'il avait fallu toute la pugnacité de la délégation FO DGFIP lors de ce GT terminé à 21 heures afin d'exiger une légitime information sur cette expérimentation qui amorce la destruction du SPL.



La transparence est encore toute relative puisque le courriel précité n'aborde en rien les éventuels hôpitaux intéressés ; c'est pourquoi FO a interrogé à ce sujet le service des collectivités locales le 8 mars. Ce dernier a répondu le 13 mars : il n'y avait pas à ce jour de candidature déclarée pour 2020 dans le secteur hospitalier.

Il nous paraissait important de porter ces informations à la connaissance du réseau!

Cette expérimentation est mortifère pour la mission SPL/hospitalier et pour les agents de tous grades.



Le faible nombre annoncé de candidatures pour 2020 ne doit pas nous faire oublier que la DGFIP va de nouveau relancer cet appel à candidatures en 2020 (effet 1er janvier 2021) et en 2021 (effet 1er janvier 2022) avant une éventuelle généralisation pour les 322 plus grandes collectivités et 165 plus gros hôpitaux après 2022 !

FO continuera à vous informer sur ce sujet. De votre côté, si vous entendez parler d'éventuelles candidatures, faites-le nous remonter !

Indemnités kilométriques

ENFIN ÇA BOUGE !

Taux de nuitée suivant les zones géographiques :

- 120€ pour les agents en situation de handicap,
- 110 € Paris intra-muros,
- 90 pour les villes de + 200 000 habitants et la métropole de Paris ;
- 70€ pour toutes les autres communes de France



- Indemnités kilométriques : revalorisée de 17 %.
- indemnités repas (midi et soir) : 15,25 €.